



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
– Vichy

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour un(e) candidat(e) :

**Certificat médical de non contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation
préparation à l'examen probatoire du diplôme d'Etat d'Alpinisme – Accompagnateur en moyenne montagne**

Je soussigné(e), Docteur en médecine, certifie avoir examiné

M./Mme ⁽¹⁾, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-
indication médicale apparente à la pratique et à l'enseignement **de la randonnée pédestre et de la raquette à neige
en moyenne montagne**

Certificat remis en main propre à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit

Fait à le
(Signature et cachet du médecin)

(1) Rayer la mention inutile